
mardi 29/09/2009 – n°60

Le Président de la République fait des missions locales « le pivot de l'accompagnement des jeunes »

►► Le Conseil national des missions locales, par la voix de son président, Bernard Perrut, député-maire de Villefranche-sur-Saône « se réjouit des annonces faites par le Président de la République » lors de son déplacement en Avignon (Vaucluse) sur le thème « Agir pour la jeunesse ».

Selon lui, « Le chef de l'Etat a en effet conforté les missions locales dans leur rôle d'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi et de la formation. Cette reconnaissance s'accompagne des moyens humains et financiers supplémentaires indispensables, notamment pour développer le nombre de contrats d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) et renforcer l'allocation versée aux jeunes ».

L'extension du RSA aux jeunes qui travaillent est bien accueillie compte-tenu des limites apportées, et le CNML affirme que les missions locales sont prêtes à expérimenter les nouvelles formes d'aides pour les jeunes annoncées par Nicolas Sarkozy.

Pour Bernard Perrut, le suivi systématique des décrocheurs est essentiel, comme la création d'un véritable service public de l'orientation qu'il avait lui-même demandé. Le développement de l'apprentissage est une priorité, et il faut, conclut le président du CNML "développer l'alternance dans les fonctions publiques".

► [Le discours du Président de la République sur le thème de la jeunesse sur le site www.elysee.fr](http://www.elysee.fr)

► [Le dossier de presse « Agir pour la jeunesse » sur le site de la Présidence de la République](#)

► [Le RSA, le site du gouvernement](#)

► [Les propositions de la Commission de concertation sur la politique de la jeunesse](#)

En 2007, les 421 missions locales et 63 PAIO ont accueilli pour la première fois 452 000 jeunes et accompagné 1 million de jeunes dont 48% ont bénéficié d'un emploi ou d'une formation. 11 049 professionnels travaillent dans ce service public de l'insertion des jeunes qui bénéficie de 474 millions d'euros de financement public (Etat 40% ; régions 18% ; départements 5% ; communes et EPCI 22% ; Fonds social européen 8% ; autres organismes publics et privés 7%).